

CIGOGNE FUND

M&A Arbitrage

31/08/2026

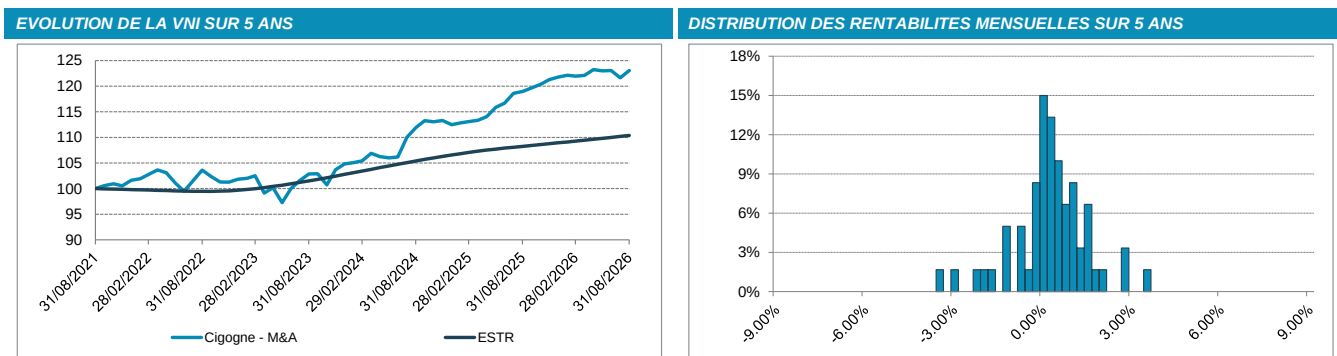


Valeur Nette d'Inventaire : 230 260 966.01 €

Valeur Liquidative (part O) : 55 581.67 €

PERFORMANCES													
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	YTD
2026	0.30%	-0.16%	0.12%	0.95%	-0.21%	0.07%	-1.16%	1.18%					1.07%
2025	0.31%	0.24%	0.20%	0.63%	1.61%	0.69%	1.65%	0.31%	0.57%	0.61%	0.76%	0.40%	8.27%
2024	0.24%	0.34%	1.38%	-0.58%	-0.24%	0.15%	3.63%	1.73%	1.20%	-0.18%	0.21%	-0.72%	7.31%
2023	0.19%	0.49%	-3.30%	1.06%	-2.92%	2.80%	1.59%	1.28%	0.04%	-2.11%	2.93%	1.08%	2.93%
2022	0.33%	0.80%	0.86%	-0.52%	-1.95%	-1.60%	2.13%	1.99%	-1.18%	-1.06%	-0.04%	0.57%	0.22%

ANALYSE DE RISQUE ET DE PERFORMANCES SUR 5 ANS / DEPUIS LE 31/12/2004						
	Cigogne M&A Arbitrage		ESTR		HFRX Global Hedge Fund EUR Index	
	Sur 5 ans	From Start	Sur 5 ans	From Start	Sur 5 ans	From Start
Perf. Cumulée	23.07%	455.13%	10.38%	23.45%	5.46%	3.40%
Perf. Annualisée	4.24%	8.23%	1.99%	0.98%	1.07%	0.15%
Vol. Annualisée	4.35%	9.00%	0.44%	0.45%	3.48%	5.24%
Ratio de Sharpe	0.52	0.81	-	-	-0.27	-0.16
Ratio de Sortino	0.91	2.02	-	-	-0.43	-0.21
Max Drawdown	-6.15%	-14.71%	-0.54%	-3.38%	-8.35%	-25.96%
Time to Recovery (m)	6	46	6	16	23	> 77
Mois positifs (%)	71.67%	73.46%	78.33%	58.08%	60.00%	59.23%

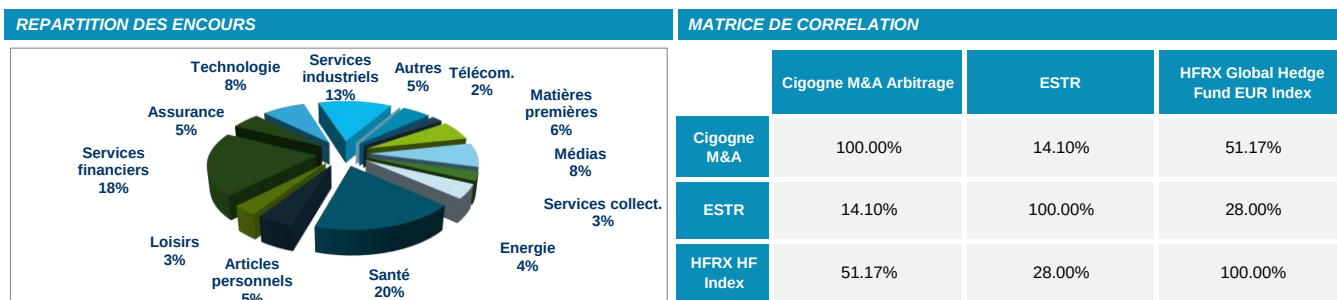


COMMENTAIRE DE GESTION

Les méga-opérations ont continué de soutenir la volumétrie de notre spécialité durant l'été. En août, Banca Monte dei Paschi di Siena a notamment lancé deux offres publiques d'échange, pour environ €34 MM, sur Banco BPM et l'assureur Generali, afin de contrer Intesa Sanpaolo et créer un nouveau géant bancaire italien. Par ailleurs, les cibles britanniques ont suscité un regain d'intérêt, avec notamment le rachat de Segro par l'américain Prologis pour plus de \$18 MM, ainsi que l'acceptation par EasyJet de l'offre de rachat de £5,7 MM formulée par Apollo Global, supérieure de 3,60% à celle de Castllake.

Portées par l'optimisme des investisseurs sur la période, les décotes des positions en portefeuille se sont globalement resserrées. La performance du compartiment a toutefois principalement bénéficié du rebond des deux valeurs les plus pénalisées le mois précédent. Dans un contexte toujours favorable au cours de l'or, Allied Gold s'est en effet redressée à la faveur de la finalisation rapide de l'acquisition de la participation minoritaire annoncée après la résiliation du rachat par Zijin Mining. Suite à cette appréciation, la position a été réduite de moitié. Le dossier Warner Bros. Discovery a également progressé, alors que la date du procès est désormais fixée au 2 mars 2027. Malgré la suspension des « settlement talks » par le juge californien, l'acquéreur Paramount semble désormais disposé à faire évoluer la structure de la fusion, notamment via des cessions d'actifs, afin de répondre aux préoccupations des États encore réticents tout en cherchant à accélérer le calendrier de l'opération. Le segment des small caps a lui aussi enregistré un mois particulièrement favorable. La stratégie initiée sur International Money Express dans le cadre de son rachat par Western Union a notamment bénéficié de l'approbation, sous conditions, du Department of Financial Services de l'État de New York, permettant au cours de très nettement s'apprécier. Plusieurs autorisations réglementaires restent toutefois nécessaires, maintenant une décote encore rémunératrice. À l'inverse, le dossier Brighthouse Financial a pesé sur la performance. La nomination d'experts externes par le régulateur des assurances du Delaware pour examiner le projet de privatisation par Aquarian Holdings a ravivé les inquiétudes des actionnaires, notamment quant au risque d'allongement du calendrier de finalisation.

Enfin, les stratégies financières JTC et Webster Financial / Banco Santander, arrivées à leur terme, ont été partiellement remplacées par Polypeptide Group et Lantheus Holdings, deux opérations dans le domaine de la santé qui reste, aujourd'hui encore, un des principaux secteurs de notre univers d'investissement.



CIGOGNE FUND

M&A Arbitrage

31/08/2026



OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

L'arbitrage de fusion/acquisition (ou M&A arbitrage) a pour but de tirer profit des écarts de prix pouvant apparaître lors d'opérations d'offres publiques d'achat (OPA), d'échange (OPE) ou mixte (OPM). Fondées sur une analyse solide et détaillée du cadre juridique, économique ainsi que de la situation en terme de concurrence, les opérations initiées sont généralement portées jusqu'à leurs dates effectives. L'univers d'investissement est limité aux opérations déclarées. La stratégie principale consiste en l'achat de titres de la société cible (OPA) et la vente de titres de l'acquéreur (OPE et OPM) ou inversement si nous anticipons l'échec de l'opération.

Le fonds peut également tirer profit d'arbitrages de droits dans le cadre d'augmentations de capital selon le principe d'acquisition des droits et vente des actions sous-jacentes.

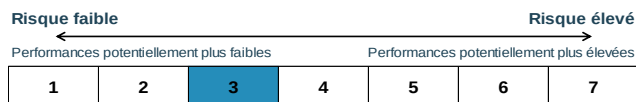
PRINCIPALES EXPOSITIONS (EN POURCENTAGE DE L'ACTIF BRUT)

JTC	4.91%
MEDIOBANCA / BANCA MONTE DEI PASCHI	4.80%
PENUMBRA / BOSTON SCIENTIFIC	3.87%
IVECO GROUP	3.85%
WARNER BROS. DISCOVERY	3.09%

INFORMATIONS GENERALES

Valeur Nette d'Inventaire :	230 260 966.01 €
Valeur Nette d'Inventaire (part O) :	39 353 442.40 €
Valeur Liquidative (part O) :	55 581.67 €
Code ISIN :	LU0648563830
Structure juridique :	FCP - FIS, FIA
Date de lancement du fonds :	16 novembre 2004
Date de lancement (part O) :	16 novembre 2004
Devise :	EUR
Date de calcul de la VNI :	Mensuelle, dernier jour calendaire du mois
Souscription / Sortie :	Mensuelle
Souscription initiale :	€ 100 000.00
Préavis en cas de sortie :	1 mois
Frais de gestion :	1,50% par an
Commission de performance :	20% au delà d'€STR avec High Water Mark
Pays d'enregistrement :	FR, LU
Société de gestion :	Cigogne Management SA
Conseiller en investissement :	CIC CIB
Banque Dépositaire :	Banque de Luxembourg
Agent Administratif :	UI efa
Auditeur :	KPMG Luxembourg

PROFIL DE RISQUE



La catégorie de risque est calculée en utilisant des données historiques et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps.

POURQUOI INVESTIR DANS CIGOGNE M&A ARBITRAGE ?

En complément de la gestion traditionnelle, la gestion alternative permet d'objectiver une performance absolue, décorrélée des classes d'actifs traditionnels (actions, obligations). La gestion alternative se présente donc comme le complément naturel à une gestion de portefeuille classique en y ajoutant des stratégies d'arbitrage tirant profit des inefficiences des marchés.

Cigogne Management S.A. est la société de gestion alternative de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, acteur important, historique et reconnu dans le monde de la gestion alternative. Elle bénéficie de l'ensemble du savoir-faire en gestion alternative développé par CIC CIB. Cigogne Management S.A. gère actuellement les fonds Cigogne Fund et Cigogne UCITS (fonds mono-stratégies) ainsi que le fonds Stork Fund (fonds multi-stratégies).

Cigogne Fund - M&A Arbitrage permet de générer des performances régulières décorrélées des classes d'actifs traditionnelles en mettant en place des stratégies d'arbitrage tirant profit des écarts de prix pouvant apparaître lors d'opérations de fusion/acquisition.

AVERTISSEMENT

Les informations contenues dans ce document sont exclusivement destinées à un usage interne et ne sont fournies qu'à titre purement indicatif. Les informations transmises sont destinées à l'usage exclusif du destinataire tels que nommé et peuvent constituer des informations confidentielles ou divulguées en accord avec la société émettrice. Les informations de ce document ne sauraient constituer une offre, une sollicitation, un démarchage ou une invitation en vue de la vente ou de la commercialisation des parts de fonds. Ces informations ne constituent pas un conseil en investissement dans une quelconque juridiction. Ces informations peuvent être considérées comme fiables, mais nous n'en garantissons pas l'exhaustivité, l'actualité ou l'exactitude. Tout investisseur est tenu de procéder à sa propre analyse des aspects juridiques, fiscaux, financiers, comptables, réglementaires et prudentiels avant tout investissement et de vérifier l'adéquation, l'opportunité et la pertinence d'une telle opération au regard de sa situation particulière, ou de consulter son propre conseiller.

CONTACT

CIGOGNE MANAGEMENT S.A.

18 Boulevard Royal
L - 2449 Luxembourg
LUXEMBOURG

www.cigogne-management.com

contact@cigogne-management.com

